LE MÉRITE 82

Bulletin de liaison de la section 82

de l'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

HONNEUR SOLIDARITÉ MÉMOIRE

n° 21
Avril 2018

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers Compagnons,

Ce numéro 21 est une nouvelle fois l'occasion de retracer nos activités du semestre écoulé. Depuis cinq ans, notre vice-président. **Christian Limongi** a déployé, malgré de nombreux soucis de santé, une énergie jamais prise en défaut pour y apporter ses contributions et pour assurer la mise en page, l'édition et la distribution de ce numéro. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Vous retrouverez nos rubriques habituelles et une évocation du centenaire de la fin de la guerre 14-18 ainsi qu'un article consacré au 20ème anniversaire du prix de l'Encouragement au Civisme, créé et animé par **Robert Delbes**.

Ce prix s'inscrit dans les objectifs des Compagnons de l'Ordre national du Mérite : mettre en valeur les plus jeunes dont le comportement renforce le nécessaire esprit civique, ciment de notre Société.

Adresse : Ordre national du Mérite - Section Tarn-et-Garonne
10, Faubourg du Moustier, 82000 Montauban

Comme toujours, j'invite tous ceux qui veulent faire vivre notre bulletin à y apporter leur contribution et je rappelle aussi que le règlement des cotisations est nécessaire à la poursuite des activités au service de notre devise : Honneur, Solidarité, Mémoire.

Bonne lecture.

Jean-Marc Detailleur

SOMMAIRE

- Le mot du président	*01*
- Cotisations et boutique de l'ANMONM 82	*02*
- Informations sociales et administratives	*04*
- Assemblée générale ANMONM (Section de Tarn-et-Garonne)	*06*
- La crue la plus dévastatrice du 82 (1930), hommage aux sauveteurs	*13*
- Conférence François Naud	*14*
- Intervention James Simon à propos de la conférence du Préfet Convert	*15*
- Robert Delbès : 20 ans d'encouragement au civisme	*18*
- Centenaire de la Grande Guerre : La Chute du Baron rouge	*20*
- Nouvelles nominations dans l'Ordre national du Mérite	*27*
- Distinction : Le Général Noël Chazarain Grand-Croix dans l'ONM	*28*
- In memoriam : Mademoiselle Ginette Sage	*29*
- Moment de détente	*30*
- Voyage automnal inter-associations à Lectoure (Gers)	*32*
- Nouvelles adhésions –démissions—décès—anniversaire	*35*
- Coque des rois à Montech	*36*
- Moment de détente : solutions	*38*
- Remerciements à nos partenaires - Nos prochains rendez-vous	*39*

COTISATIONS

Informations

Notre trésorier, le **Lieutenant-colonel Eugène Cojan**, qui veille sur nos dépenses, veille également sur nos recettes qui, comme toute association, dépendent des cotisations versées par les adhérents. Le montant de cette cotisation est réparti à parts égales entre le siège et les sections. Dans ce cadre, il a l'honneur d'appeler l'attention de nos compagnons que les cotisations sont dues pour l'exercice qui commence le 1er janvier de chaque année.

Afin d'éviter des rappels qui génèrent des pertes de temps et, parfois, des frais postaux il est conseillé de verser cette cotisation au plus tôt dans l'année…

Le montant de la cotisation 2018 s'élève à 28 euros, auquel il faut rajouter, pour ceux qui le souhaitent, 10 euros pour l'abonnement « Le Mérite » ainsi qu'un don.

Le chèque, établi à l'ordre de l'ANMONM 82, doit être adressé à notre secrétaire **Huguette Montagnac**, 17, rue Nicolas Vauquelin – **82 000 Montauban** (contact TPH : 05 63 20 46 39).

Les cotisations et dons versés au cours d'une année donnent droit, sous certaines conditions, à une réduction de 66% des impôts sur le revenu. Le reçu fiscal est envoyé par le siège parisien.

BOUTIQUE DE L'ANMONM 82

L'ANMONM 82 fait l'acquisition de certains objets qui sont remis lors des réunions, rencontres, assemblées générales, etc., aux autorités et aux conférenciers. Ces objets sont à la disposition de nos adhérents au prix d'achat. L'intérêt d'un achat collectif étant de limiter les frais de port qui sont souvent gratuits à partir d'une certaine somme.

Ces objets sont visibles sur le site : ***http://www.recipiendaire.fr/anmonm***

Voici les objets, ainsi que leur prix, actuellement disponibles auprès de notre Trésorier :

Cravate soie 36 €

Bloc verre 30 €

Médaille 18 €

Pin's 3 €

Porte-clés 5 €

Pin's France 4 €

Agrafe 3 €

Votre contact : **M. Eugène Cojan**
Adresse : 78, rue de la Mairie – 82 290 **Barry d'Islemade**
Contacts TPH : 05 63 31 68 42 – 06 64 81 65 52
E-mail : *eugene.cojan@laposte.net*

INFORMATIONS SOCIALES ET ADMINISTRATIVES

L'obligation alimentaire

Il s'agit d'une aide matérielle ou financière obligatoire que les enfants et les petits enfants majeurs et solvables doivent apporter à leurs parents ou grands-parents devenus vulnérables ou dans l'incapacité de pourvoir seuls à leurs besoins élémentaires : se nourrir, se loger, se soigner.

Le droit français définit un devoir découlant du mariage appelé « obligation alimentaire » et dans le cadre duquel les membres du cercle familial sont tenus d'entretenir leurs proches dans le besoin

L'obligation alimentaire est réglementée par la loi

L'article 205 du code civil stipule « *les enfants doivent des aliments à leur père et mère ou autres ascendants qui sont dans le besoin* ». Cela peut être une prestation en nature ou en argent. Une personne peut être condamnée pour défaut de versement de l'obligation alimentaire.

Comment et quand obtenir l'obligation alimentaire ?

C'est au demandeur d'effectuer cette démarche. Pour cela, il doit apporter la preuve qu'il n'est plus en mesure de subvenir à ses besoins. Ensuite, il doit fournir la liste des personnes tenues par l'obligation alimentaire. Pour se faire, il s'adresse à son assistante sociale ou aux services sociaux du Conseil départemental ou au Centre communal d'action sociale (CCAS) de son lieu de résidence. Il peut également formuler cette demande auprès de la direction de l'EHPAD dans lequel il serait déjà hébergé.

La famille est alors invitée à déclarer l'aide qu'elle peut apporter, sinon la preuve qu'elle ne peut pas couvrir la totalité des frais demandés. Au moment de la fixation de l'aide sociale, les membres de la famille seront informés du montant restant à leur charge.

L'obligation alimentaire peut être imposée par le juge aux affaires familiales lorsqu'il est saisi soit par le demandeur, soit par les services sociaux, ou encore l'hôpital ou l'établissement qui l'héberge.

Enfin, il faut noter que cette aide est déductible des impôts. Son montant doit être précisé lors de la déclaration annuelle.

Divers Santé

Handicap

La revalorisation de l'allocation adulte handicapé (AAH) se fait en deux temps : la première partie a pris effet le 1er novembre 2017 (**860 euros**), la seconde prendra effet le 1er novembre 2018 (**900 euros**).

EHPAD

Le coût moyen d'une journée dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) se situe entre **80** et **130 euros**. Le Département, l'Assurance maladie, certaines complémentaires santé et le résident partagent cette dépense.

Dossier médical

Seuls les ayants droit d'un défunt (enfants, concubin, ou partenaire d'un Pacs) ont droit de consulter le dossier médical sous réserve que la personne décédée n'ait pas exprimé de volonté contraire.

Christian Limongi
Vice-président

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE (Section de Tarn-et-Garonne)

L'Assemblée générale ordinaire s'est déroulée le 10 mars 2018 à **Castelsarrasin**, salle **Jean Moulin**, fort aimablement mise à disposition par la municipalité, et c'est autour d'un café et de délicieuses viennoiseries que le président **Jean-Marc Detailleur** a accueilli les participants.

A 10 heures, **Jean-Marc Detailleur** a ouvert la séance en remerciant les compagnons d'être venus si nombreux. En effet, compagnons, conjoints et amis se sont retrouvés à près de 80 personnes pour écouter le discours d'accueil du maire de **Castelsarrasin**, monsieur **Jean-Philippe Bésiers.**

Une assistance nombreuse

Comme à l'accoutumée, les travaux ont débuté par un hommage aux compagnons disparus en 2017, puis les rapports moral, d'activités et financier ont été présentés.

RAPPORT MORAL PAR LE PRÉSIDENT JEAN-MARC DETAILLEUR

Dans son rapport moral, le président **Detailleur** a indiqué que l'association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite a été instaurée le 27 juillet 1972 et reconnue d'utilité publique en 1987. Il a rappelé ses objectifs : assurer le rayonnement et le prestige de l'Ordre en tous lieux, maintenir et développer les valeurs morales et civiques liées à la qualité de compagnon, renforcer les liens de solidarité entre les membres de l'Ordre et pratiquer l'entraide individuelle et collective, participer au devoir national de Mémoire et encourager sa pratique, développer, en particulier chez les jeunes, l'esprit de citoyenneté et du civisme.

Les membres du comité de la section de **Tarn-et-Garonne** se sont efforcés de remplir ces objectifs. Ils ont été présents à plus de 40 manifestations civiles et militaires liées au devoir de Mémoire auxquelles ils ont été invités. Le président a tenu à les remercier car ils ont témoigné par leur présence du souci qui est le nôtre de ne pas oublier le sacrifice de nos ainés. **Jean-Marc Detailleur** a également tenu à remercier notre porte-drapeau **Etienne Fortunel** et son suppléant **André Sergues** qui ont répondu chaque fois, même dans l'urgence, aux sollicitations des autorités ou des familles de nos compagnons lors de leurs obsèques.

Le président a rappelé qu'il y a trois ans, nous avons instauré, avec le **docteur Simon** le prix du comportement citoyen, tout particulièrement destiné à récompenser les jeunes sapeurs-pompiers volontaires et les équipes qui les instruisent et les encadrent. L'ANMONM 82 s'est attachée à cette manifestation car elle nous est apparue nécessaire pour mettre en valeur l'engagement civique de jeunes gens et jeunes filles qui démontrent que l'aide à ceux qui en ont besoin n'est pas un vain mot. Nous complétons ainsi toutes les actions d'encouragement au civisme des jeunes qui existent déjà dans le département.

L'ANMONM 82 a assuré depuis cinq ans la parution d'un bulletin de liaison qui permet à tous nos membres et aux autorités destinataires de se tenir au courant de nos activités, et cela grâce à Monsieur **Christian Limongi**, qui malgré de sérieux soucis de santé, en a assuré la création et la parution régulière.

Jean-Marc Detailleur a indiqué que nous étions confrontés à un certain nombre de défis à la poursuite de nos objectifs. Il s'agit :

- tant au niveau national que local, de la baisse des effectifs continue des membres de notre association, les départs, hélas constitués essentiellement du décès de nos membres, ne sont pas compensés entièrement par l'adhésion de nouveaux membres. Cette situation risque d'empirer du fait des nouvelles dispositions du décret du 19 janvier 2018 définissant le nombre des futurs compagnons pour les deux années à venir qui prévoit une baisse de 20% des attributions de notre distinction. Le président invite donc chacun à se mobiliser pour convaincre les titulaires de l'Ordre national du Mérite qui résident dans le département à s'engager dans notre section ;

- le second défi tient au maintien du contact avec nos compagnons adhérents, mais qui ne peuvent plus participer à nos travaux : La question qui se pose est celle-ci : « *faisons- nous assez d'efforts pour leur permettre de participer à nos activités* ».

Le président **Jean-Marc Detailleur** a estimé que nous avons répondu à ces défis en organisant conjointement certaines manifestations avec les sections de **Tarn-et-Garonne** de la SMLH, de l'ANOCR et de l'AOR. La coque des rois et la sortie d'automne nous sont désormais communes.

Jean-Marc Detailleur a terminé la présentation de son rapport moral sur une note **plus** personnelle. Il a en effet annoncé que, après neuf années de présence au sein du Comité et cinq années de présidence, il allait proposer très bientôt l'élection d'un nouveau président. Il a déclaré que cela a été un honneur et une ardente obligation de remplir les devoirs de cette fonction, et qu'il continuera évidemment à participer aux travaux de notre association. Enfin, le président a remis une récompense à notre porte-drapeau **Etienne Fortunel,** qui prend, après seize années de fonction, une « *retraite* » bien méritée.

RAPPORT FINANCIER PAR LE LIEUTENANT-COLONEL EUGÈNE COJAN

Le bilan au 31 décembre 2017 fat apparaître les éléments suivants :

- Un avoir de 3 221.29 €
- Un déficit s'élevant à 1 006.46 €
- Ce déficit de 1 000 euros est dû à des achats ponctuels qui ne se reproduiront pas en 2018 : achat drap mortuaire pour 530 €, achat baudrier porte-drapeau pour 150 € et de deux supports à drapeaux pour 170 € (total de 900 €) et achat de 240 timbres (180 €) avant la hausse de presque 10% au 1er janvier 2018.
- L'obtention de 2 subventions de 500 € : Municipalité de Montauban et Conseil Départemental.

Année 2017 : Bilan Recettes & Dépenses

Domaine	Recettes	Dépenses	Balance
Cotisations et Abonnements à « Le Mérite »	4 880€00		+ 4 880€00
Dons (Abandons de Frais & Dons)	1384€04	991€04	+ 393€00
Subventions (Mairie de Montauban – Conseil Départemental)	1 000€00		+ 1 000€00
Banque : Intérêts - Frais	24€83	20€84	+ 3€99
Rétrocession Cotisations et Abonnements		2 864€00	- 2 864€00
Frais de Fonctionnement - Assurance		622€08	- 622€08
Entraides et Dons aux Associations		380€00	- 380€00
Frais Divers (Porte-drapeaux Drap Mortuaire)		1 796€80	- 1 796€80
Bulletins	670€00	1 089€49	- 419€49
Coque des Rois	1 074€20	922€26	+ 151€94
Voyage	0€00	192€05	- 192€05
AG Départementale - AG Nationale	1 708€20	1 918€25	- 210€05
Divers (Achat - Vente objets publicitaires)	470€00	1 132€40	- 662€40
Cérémonie Comportement Citoyen	53€50	342€02	- 288€52
Bilan :	**11 264€77**	**12 271€23**	**- 1 006€46**

Le budget prévisionnel pour l'année 2018 est équilibré avec un objectif de 10 450 € de recettes et de dépenses.

RAPPORT D'ACTIVITÉS PAR MADAME HUGUETTE MONTAGNAC

Les effectifs

Dans son rapport d'activités **Huguette Montagnac**, notre secrétaire, a indiqué que notre effectif compte 148 membres contre 150 l'année dernière. Il reste donc stable malgré 11 départs, dont 10 décès, et 8 nouvelles adhésions.

Les réunions du Comité de section

Le Comité de section s'est réuni à cinq reprises en 2017. Ces réunions de travail sont généralement suivies d'un déjeuner pour ceux des membres qui le souhaitent, permettant ainsi d'échanger de nombreuses informations de manière plus informelle.

Les manifestations

Les membres du bureau ont participé aux manifestations civiles et militaires liées aux célébrations officielles et celles liées au devoir de Mémoire, lorsqu'ils ont été invités. Avec l'accord des familles, ils ont accompagné nos compagnons lors de leurs funérailles. **Huguette Montagnac** précise que le drapeau est sorti 33 fois depuis la dernière assemblée générale.

Notre secrétaire a indiqué que nous avons parrainé l'initiative de Monsieur **Robert Badinier** liée à la conférence de Monsieur **Victor Convert**, directeur général de la Fondation de la Résistance.

Nous avons organisé la conférence de Monsieur **François Naud** au Centre universitaire de **Montauban** à l'occasion de son remarquable ouvrage sur les Parlementaires de la 3ème République. Après avoir évoqué plusieurs figures « marquantes » de ce groupe, l'auteur a souligné que les 43 parlementaires de **Tarn-et-Garonne** méritent mieux que l'oubli ou le discrédit d'une époque, laquelle nous a légué un héritage dont nous sommes encore tributaires.

Mais la vie d'une association est aussi faite de moments de convivialité dont les deux temps forts ont été, comme chaque année, les évènements inter-associatifs avec la SMLH, l'ANOCR et l'AOR, à savoir la sortie d'automne et la coque des rois.

Un moment exceptionnel du 27 au 30 mars 2017, le voyage à Paris à l'initiative de la SMLH. Ainsi 40 personnes ont pu découvrir le Paris historique et citoyen. Au programme, la visite de Notre-Dame, du Sénat, de l'Assemblée Nationale, de l'Hôtel de Salm et de l'Hôtel de Lassay. En bref, de très beaux souvenirs pour les participants.

La coque des rois a été organisée par l'ANOCR et s'est déroulée à **Montech**. Elle a rassemblé 150 convives accueillis par les présidents des associations, dont de nombreuses autorités civiles et militaires parmi lesquelles la toute nouvelle sous-préfète de **Castelsarrasin**, Madame **Céline Platel**. Ce fut à la SMLH d'organiser la sortie d'automne à Lectoure dans le Gers. Elle a permis de faire découvrir aux participants les richesses artistiques et historiques de la cité qui est aussi la ville du Marréchal Lannes.

Les bulletins de liaison

Les bulletins n° 19 et 20 d'avril et d'octobre 2017 ont rapporté de manière précise les activités de notre association, grâce à l'engagement sans faille de notre vice-président **Christian Limongi**, qui a pu réaliser ces outils indispensables. et permettre ainsi aux compagnons et aux diverses autorités d'être au courant de nos activités.

Ces informations ont été utilement et agréablement complétées par d'autres informations sociales et administratives utiles à tous nos adhérents, et des récits historiques du plus grand intérêt, ont été rédigés par **François Naud et Christian Limongi**.

Le président **Jean-Marc Detailleur** et les membres du Comité de section remercient vivement nos annonceurs : **Fabrice Bely**, **Mickaël Mas**, **Michel Quevedo**, **Europrint Montech** et **CA Nord Midi-pyrénées** ainsi que les donateurs. Ils nous permettent de réaliser un bulletin de liaison d'une grande qualité.

LES RAPPORTS MORAL, FINANCIER ET D'ACTIVITÉS SONT MIS AU VOTE ET APPROUVÉS À L'UNANIMITÉ

INTERVENTION DU DOCTEUR SIMON
Vice-président et animateur de la commission
« Mémoire, Civisme, Citoyenneté »

Le docteur **Simon** a rappelé que, en 2017, il a été décidé de s'intéresser aux 21 jeunes sapeurs-pompiers reçus à leur examen de 4ème année qui clôturent leur formation en les honorant par l'attribution du « *Prix du Comportement citoyen* ».

Cette cérémonie, présidée par monsieur **Pierre Besnard**, préfet de **Tarn-et-Garonne**, s'est déroulée à la préfecture à **Montauban** le 28 juin 2017, dans la symbolique salle **Jean Moulin**, devant une nombreuse assistance. Cette remise de prix est un encouragement à poursuivre la voie des trois C :

Civisme, Citoyenneté, Civilité.

Cette intervention a fait l'objet d'une publication intégrale dans le bulletin de liaison d'octobre 2017

ÉLECTIONS AU COMITÉ DE SECTION

Jean-Marc Detailleur passe alors à l'élection des membres du Comité de section dont un tiers est renouvelable. Sur les 14 membres, seuls 2 ne se représentent pas. Par ailleurs, il y a 3 nouveaux candidats. Mise au vote, l'élection a été approuvée à l'unanimité. La composition du nouveau Comité de section est la suivante :

M. Christian Doumenc, Président d'honneur

Membres

- **M. Patrice Bertrand**
- **M. Philippe Bon**
- **M. Eugène Cojan**
- **M. Bernard Dagen**
- **M. Robert Delbès**
- **M. Guy Dupuy**
- **M. Erick Lebrun**
- **M. Christian Limongi**
- **M. Michel Gabach**
- **Mme Huguette Montagnac**
- **M. James Simon**
- **M. Bernard Valette**

Puis le président **Jean-Marc Detailleur** accueille à 10h45 les autorités civiles et militaires.

Des autorités civiles et militaires particulièrement attentives

CONFÉRENCE DONNÉE PAR LE GÉNÉRAL JEAN-FRANÇOIS PACHABEYIAN
La bataille de la Marne et la mort de Charles Péguy

À 11 heures, le général **Jean-François Pachabeyian**, commence sa conférence sur le thème «La *bataille de la* ***Marne*** *et la mort de* ***Charles Péguy*** ». Brillante et passionnante, la conférence du général a captivé l'auditoire pendant plus d'une heure.

Le président JM Detailleur en compagnie du maire de Castelsarrasin JP Bésiers et du général JF Pachabeylan

Monsieur le maire de **Castelsarrasin** a remercié le président **Jean-Marc Detailleur** de l'avoir convié à cette Assemblée générale dont il a souligné la très bonne tenue.

Après la clôture des travaux, s'en est suivi un dépôt de gerbe du souvenir au monument aux morts de la ville de **Castelsarrasin**.

En route vers le monument aux morts de la ville

Cette belle matinée s'est terminée devant un pot de l'amitié, puis 61 convives se sont retrouvés à l'auberge du Moulin à **Castelsarrasin** autour d'un succulent repas, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Christian Limongi
Vice-président

CRUE LA PLUS DÉVASTATRICE EN TARN-ET-GARONNE
3 mars 1930
Reyniès : Hommage aux sauveteurs
3 mars 2018

À l'initiative de notre compagnon **Etienne Vigouroux** et du maire de **Reyniès**, **Claude Vigouroux,** s'est tenue à **Reyniès** le 3 Mars 2018, une cérémonie d'hommage aux trois sauveteurs qui ont secouru de nombreux habitants du village dont 167 maisons furent détruites lors de la crue millénale du **Tarn** le 3 mars 1930.

Le maire de Reyniès entouré d'élus et de descendants des trois héros

Une nombreuse assistance s'est réunie dans la salle des Fêtes parmi laquelle des descendants des trois héros : **Paul Poidevin**, **Gaston Rey**, **Ernest Gentillet**, dont les actions n'avaient pas fait l'objet d'une distinction nationale à cette époque.

Les familles présentes ont remercié le maire de **Reyniès** d'avoir réparé cet oubli en donnant leurs noms aux berges du **Tarn** à **Reyniès**.

Monsieur **José Bonnet** a brossé un tableau très riche et très émouvant de ces événements, présentation qui fut unanimement saluée par de chaleureux applaudissements.

L'Ordre national du Mérite était présent à travers le président départemental de l'ANMONM 82 qui avait tenu à s'associer dès le début à ce projet, tant il est important de mettre en valeur le comportement exemplaire de citoyens qui doivent demeurer un modèle pour tous.

Jean-Marc Detailleur
Président

CONFÉRENCE DE MONSIEUR FRANÇOIS NAUD
Les parlementaires de Tarn-et-Garonne sous la Troisième République

Notre compagnon, **François Naud**, a tenu une conférence le 23 octobre 2017 au Centre Universitaire de **Montauban** à l'occasion de la sortie de son ouvrage « *Les parlementaires de* ***Tarn-et-Garonne*** *sous la Troisième République* ».

Cette somme retrace la vie parlementaire des deux assemblées de 1871 à 1940 et présente une biographie très complète des 43 personnalités qui ont siégé pour le département de **Tarn-et-Garonne** dans les différentes chambres du Parlement pendant cette période.

Cet ouvrage est fondé sur la prosopographie, science auxiliaire de l'histoire qui permet d'approfondir l'approche de groupes présentant des traits communs et couvrant une période déterminée.

Premier constat, les juristes issus des facultés de droit dominent le personnel parlementaire de cette époque.

Deuxième constat, l'examen des archives parlementaires met en évidence des préoccupations liées à leurs propres intérêts économiques.

Parmi les personnalités du département, le conférencier s'est arrêté sur le destin de plusieurs figures, dont **Léon de Maleville**, sénateur inamovible en 1871, **Maurice Ulrich**, député de **Montauban** en 1932, polytechnicien, cousin par mariage de **Gustave Eiffel,** qui fut président du Syndicat des producteurs et distributeurs d'énergie électrique, et président de la Compagnie de Chemin de Fer du Métropolitain.

Trois parlementaires ont occupé d'importantes fonctions au sein de l'appareil d'État dont **Charles de Freycinet**, ministre à neuf reprises, quatre fois président du Conseil, et **Julien de Selves**, ministre des Affaires Étrangères, puis de l'Intérieur avant de présider le Sénat de 1924 à 1927. **Charles de Freycinet**, quant à lui, a bien failli devenir Président de la République, battu en toute dernière ligne par **Sadi Carnot**.

En conclusion de cette passionnante conférence à laquelle ont assisté Madame **Marie José Mauriège** 1ère vice-présidente du Conseil départemental et Monsieur **Francis Labruyère**, Président de l'Association des maires de **Tarn-et-Garonne**, l'auteur a souligné que les 43 Parlementaires du **Tarn-et-Garonne** méritent mieux que l'oubli, l'indifférence, ou le discrédit d'une époque, la 3ème République, qui nous a légué un héritage dont nous sommes encore aujourd'hui largement tributaires.

Jean-Marc Detailleur
Président

* * *

INTERVENTION DU DOCTEUR JAMES SIMON

lors de la conférence sur la Fondation de la Résistance donnée le 27 octobre 2017 à la préfecture de Tarn-et-Garonne par le préfet Victor Convert, directeur général

Je voudrais vous donner mes quelques impressions du moment. Cette conférence se déroule dans cette salle « **Jean Moulin** » grand résistant et ancien préfet. Il y a quelques instants nous avons observé une minute de silence pour **Madame Simone Veil**, ancienne déportée qui, grâce à sa combativité et à cette résilience dont nous parle **le Docteur Boris Cyrulnik**, a été un exemple pour notre pays.

Le Préfet Victor Convert entouré de messieurs James Simon et Robert Badinier

Je ne retiendrai que sa fonction de première Présidente du Conseil Européen qu'elle a accepté, dit-elle, car faire l'**Europe,** c'est éviter la guerre.

Avec ces deux personnages, hauts en couleur, nous étions déjà entrés, avec la Résistance et la Déportation, dans la fondation que vous dirigez **Monsieur le préfet Convert**.

Grâce à **Robert Badinier**, organisateur de cette conférence, je découvre l'existence et les objectifs de cette fondation. Ils sont très nombreux et vous les avez traités, **Monsieur le préfet Convert**, d'une façon exhaustive.

Très tôt, j'ai été préoccupé par le fait que les générations à venir devaient garder en mémoire toutes les atrocités de cette période. Aujourd'hui, je suis rasséréné.

Comment perpétuer cette mémoire ? Certes par la transmission de génération en génération, mais de quelle façon ? La Fondation répond à ces deux questions :

- 1. Par la sauvegarde de la mémoire via la sauvegarde des archives de la Résistance et de la Déportation ;

Monsieur le sous-préfet Emmanuel Moulard, secrétaire général de la préfecture de Montauban

- 2. Enseigner la Résistance et transmettre des valeurs dans le cadre du « *concours national de la Résistance et de la Déportation* » qui s'adresse aux jeunes des lycées et collèges. La fondation apporte son soutien à ce concours en liaison étroite avec les associations locales.

Sont concernés 12.000 établissements du second degré de métropole et d'outre-mer, ainsi que les lycées français de l'étranger.

J'évoquerai enfin les présidents d'associations qui sont actifs dans le domaine du devoir de mémoire dans notre département : **Robert Badinier**, délégué départemental de Mémoire et Espoir de la Résistance et **Madame Françoise Laurens-Fabre**, présidente du comité départemental de la Résistance et de la Déportation, présente aujourd'hui dans la salle.

Je terminerai enfin par deux citations :

« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre » : Winston Churchill

« Je n'aime pas l'expression -devoir de mémoire- je préfère -travail de mémoire-. Le seul -devoir, c'est d'enseigner et de transmettre- » : Simone Veil.

J'ai le grand honneur aujourd'hui de représenter les deux ordres nationaux : la Légion d'honneur et l'Ordre national du Mérite, qui ont une mission de transmission de ce devoir de mémoire.

Merci de votre attention,

Docteur James Simon
Vice-président

Pour en savoir plus sur la Fondation de la Résistance : aller sur internet et taper « objectifs de la Fondation de la Résistance »

*Pour poser vos questions à **Robert Badinier**, président régional de Mémoire et Espoir de la Résistance : adresser vos messages à l'adresse « **robertbadinier**@orange.fr ».*

ROBERT DELBÈS

VINGT ANS D'ENCOURAGEMENT AU CIVISME

Toute sa vie, notre compagnon **Robert Delbès** a œuvré pour que les valeurs morales de patriotisme, de civisme, d'entraide et de dévouement, se perpétuent dans notre Société. Président de l'association des Médaillés du Travail de **Tarn-et-Garonne** depuis sa création en 1988, et désireux d'inciter les plus jeunes à s'engager dans l'acte citoyen, il instaura en son sein, en 1997, le Prix de l'Encouragement au Civisme.

Monsieur Robert Delbès
Président de l'association des Médaillés du Travail de Tarn-et-Garonne
Membre du Comité de section de l'ANMONM 82

Lorsqu'il a créé ce prix, **Robert** ne pouvait imaginer l'importance que prendrait cette initiative et l'engouement qu'elle susciterait vingt ans après sa création. L'impact de cette « *institution* » dépasse largement la seule association des Médaillés du Travail. En effet, cinq cent deux jeunes, âgés de trois à vingt ans ont été récompensés à titre individuel, ainsi que des associations de Devoir de Mémoire, des classes de Collèges ou de Lycées, ainsi qu'un groupe choral et autres...

Faire fonctionner une pareille « *institution* » est difficile, mais l'esprit fédérateur du **président Delbès** a permis que dix-sept associations lui apportent le soutien nécessaire. Trouvant les mots justes, qu'il faille féliciter ou hausser le ton, rendre hommage ou remotiver, sa capacité à faire passer les messages a fait merveille. Ses remerciements à toutes les associations qui l'ont aidé et qui continuent à l'aider, comme l'ANMONM 82, sont fréquemment renouvelés.

Les vingt ans du Prix de l'Encouragement au Civisme ont été fêtés le dimanche 15 octobre 2017, à l'issue de l'Assemblée Générale de l'association des Médaillés du Travail, dans les salons de l'Hôtel Villenouvelle à **Montauban**, en présence du **sous-préfet Emmanuel Moulard**, de nombreuses personnalités et d'une nombreuse assistance.

À cette occasion, **Robert Delbès** a récompensé les vingt-et-un jeunes lauréats âgés de sept à vingt ans.

Les lauréats et les personnalités
Faire connaître le civisme auprès des jeunes et récompenser leurs actions

Ils ont eu droit aux honneurs et sont repartis avec des livres, un diplôme, un petit chèque et une médaille. Ces récompenses, amplement méritées, sont un encouragement au civisme de jeunes qui se distinguent au quotidien par une conduite exemplaire, et qui incarnent les valeurs de la République.

Nous souhaitons à notre compagnon **Robert Delbès** un excellent anniversaire. Nous le félicitons pour le travail accompli, avec ses amis, durant ces vingt années au service du civisme, cette « *Vertu du bon citoyen* », et lui disons que nous tenons à bénéficier encore longtemps de son dévouement, de son énergie et de sa générosité.

Christian Limongi
Vice-président

À MÉDITER

*« Le vrai **mérite** n'est point aussi rare qu'on le pense : on en trouverait beaucoup plus qu'on ne croit si l'on s'occupait plus qu'on le fait à le découvrir. Ce n'est point le vrai **mérite** qui manque, mais le désir de le chercher, l'attention de le faire sortir de l'obscurité quand on l'a connu, et la volonté de l'employer ».*

David Augustin de Brues
Théologien et auteur dramatique français (1641-1723)

CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE

Manfred Von Richthofen
La chute de l'as de l'aviation de chasse allemande
21 avril 1918

La guerre 1914/1918 reste dans nos esprits celle des poilus, ces héros du terrible quotidien des tranchées. Pourtant, elle fabriquera un autre type de héros, les pilotes de chasse. Parmi eux, le plus célèbre, l'as des as aux quatre vingt victoires : le Baron **Manfred Von Richthofen,** surnommé le Baron rouge.

Né à **Breslau** en **Silésie** (en **Pologne** aujourd'hui), dans une famille de noblesse campagnarde, **Von Richthofen** est le second de quatre enfants. Casse-cou, il ignore le danger et préfère le sport aux études, notamment l'équitation. À l'âge de 11 ans, il entre à l'École militaire des Cadets de **Berlin**. Après ses études, en 1911, il intègre la cavalerie allemande et sert au 1er régiment uhlan « ***Empereur Alexandre III de Russie*** ».

Manfred Von Richthofen surnommé le Baron rouge

Âgé de 22 ans lorsque la Grande Guerre éclate. **Von Richthofen** est officier de cavalerie. Il participe à des reconnaissances sur les fronts de l'Est et de l'Ouest. Les missions traditionnelles de la cavalerie étant devenues difficiles en raison des tranchées, de la puissance de feu des armes du XXème siècle et des barbelés, les États-majors réalisèrent vite que les avions seraient plus efficaces. Les Uhlans sont donc utilisés dans l'infanterie. S'ennuyant terriblement, sans emploi dans les tranchées, **Von Richthofen** demande sa mutation dans la nouvelle force aérienne de combat, un corps précurseur de la Luftwaffe qui sera créée en 1935.

DE LA CAVALERIE À L'AVIATION DE CHASSE

À la fin du mois de mai 1915, il obtient satisfaction et est muté dans l'aviation. Il sert d'abord comme observateur et mitrailleur dans le ciel de **Russie**, puis de **Belgique**. **Von Richthofen** quitte alors la côte belge pour rejoindre le front de la **Champagne** où la bataille fait rage. À cette occasion, il rencontre son héros, le **Lieutenant Oswald Bœlcke**, qui totalise déjà quelques victoires et dont les récits impressionnent tant le jeune officier qu'il décide de devenir pilote de chasse.

Oswald Bœlcke, le mentor de Von Richthofen. Il est l'auteur des règles fondamentales du combat aérien encore en application aujourd'hui.

En septembre 1916, **Bœlcke** obtient le commandement de l'escadron de chasse JASTA 2 et recrute les pilotes les plus prometteurs dont le jeune **Manfred Von Richthofen**. **Oswald Bœlcke** assurera sa formation et deviendra son mentor. **Manfred Von Richthofen** disait de lui « *je suis un pilote et un as, mais* ***Bœlcke*** *est un maître et je lui dois tout* ».

Oswald Bœlcke, as aux quarante victoires homologuées, sera tué lors d'une collision avec un équipier en octobre 1916. Il avait défini les huit règles fondamentales du combat aérien connues sous le nom « *diktat* ***Bœlcke*** ». Ces règles sont encore d'actualité aujourd'hui. À la mort de **Bœlcke**, **Von Richthofen** lui succède à la tête de l'escadron de chasse surnommé le « *cirque volant* » ou « *cirque* ***Richthofen*** ». Pour les britanniques, il devient le « *Diable rouge* », puis, pour tous les belligérants, le « *Baron rouge* ».

UNE ASCENSION FULGURANTE

Bien que la propagande allemande en ait fait un maître qui excelle, dès le début de sa carrière, dans la tactique et le combat aérien, **Von Richthofen** a cassé un certain nombre d'avions lors de sa formation, et passe pour un maladroit. Puis il a entamé une carrière fulgurante, est devenu un tireur très précis et très patient, ne prenant aucun risque, sachant se protéger et respecter, du moins jusqu'au dimanche fatal d'avril 1918, les règles du combat aérien édictées par **Oswald Bœlcke**.

Jusqu'à la fin 1916, il pilote un ALBATROS DII. Le 23 novembre 1916, il abat l'as britannique **Lanoe Hawker,** réputé invincible. À partir de janvier 1917, il fait peindre en rouge les avions qu'il pilote. Au cours du même mois, il est décoré de la « ***médaille de l'Ordre pour le Mérite*** », la plus haute distinction, dans l'armée allemande, de l'époque.

La croix « Pour le Mérite » créée en 1740 par le Roi Frédéric II de Prusse. Rédigée en français langue diplomatique de l'époque

Au mois d'avril 1917, surnommé par les anglais le «*mois d'avril sanglant*» , **Von Richthofen** abat 20 appareils britanniques, dont quatre le même jour. Durant cette période, une courte supériorité aérienne allemande fit subir des pertes alliées trois fois supérieures à celles des allemands.

Le 6 juillet de la même année, lors d'un duel, il est sévèrement touché à la tête. Cette blessure l'affaiblit considérablement et lui laissera des séquelles : des troubles du comportement, notamment vis à vis de ses équipiers, des sautes d'humeur, des nausées et de violents maux de tête.

En octobre 1917, après sa période de convalescence, il pilote le Triplan FOKKER Dr.I qui le fait entrer dans la légende. Il reprend ses performances et retourne au combat malgré les réticences de sa famille et de ses chefs. La mère du Diable rouge, **la Baronne Von Schicfus** supplie l'empereur **Guillaume II** de retirer son fils de la ligne de front. Les autorités sont également convaincues que, s'il continue à piloter, la mort de **Von Richthofen** est inéluctable et produirait un effet néfaste sur le moral des troupes ainsi que sur la population allemande. **Berlin** veut garder son héros intact et lui propose un poste d'instructeur des jeunes pilotes. **Manfred** refuse !. Il ne veut pas abandonner le combat au moment où tant de ses compatriotes meurent dans les tranchées.

Le Triplan Fokker Dr.I : Le Baron rouge lui a fait gagner ses lettres de noblesse

À 25 ans, le Diable rouge compte 50 victoires homologuées. Pour la chasse alliée, l'objectif est d'abattre **Von Richthofen**. Toutes les escadrilles anglaises et américaines se mettent à traquer le Triplan rouge. Le 20 avril 1918, le ciel du Nord-Est de la **France** est le cadre d'une bataille féroce entre les avions de chasse alliés et allemands. Un des principaux acteurs de ces duels aériens n'est autre que **Manfred Von Richthofen**. Son Fokker Triplan ratisse le ciel de la vallée de la **Somme**, prend en chasse deux appareils de l'aviation britannique et les descend en quelques minutes. Ce sont les 79 et 80ème victoires de sa fulgurante carrière. Un record...

Manfred Von Richthofen est censé partir en permission deux jours plus tard. Il lui reste donc une journée de combat dans le ciel de **France**. Elle se terminera par sa mort et dans la controverse.

LA CHUTE DU BARON ROUGE

Le 21 avril 1918, V**on Richthofen** vole avec son escadrille au-dessus de la **Somme**. Arrivé au contact d'avions canadiens, il choisit sa proie : un avion piloté apparemment par un novice, **Wilfred May**, volant à très faible altitude. Il commet alors une erreur, inhabituelle pour lui, en combattant au-dessus des lignes ennemies et à environ 15 mètres au dessus de la **Somme**, ce qui le met à portée des tirs adverses : ceux des aviateurs et des fantassins. Il esquive de justesse un biplan canadien, celui du **Captain Arthur Roy Brown**, qui plonge vers lui. C'est pendant ce laps de temps que **Von Richthofen** reçoit la balle mortelle en pleine poitrine. Dans un suprême effort, il parvient à atterrir au Nord du village de **Vaux-sur-Somme** et meurt quelques instants plus tard.

Une légende vivante vient de disparaître à l'âge de 25 ans.

UNE MORT CONTROVERSÉE

Le Captain Arthur Roy Brown : Pour les britanniques, pas de doute, c'est lui qui a tué Von Richthofen

La mort de **Manfred Von Richthofen** est effectivement un choc énorme, pour les troupes et pour la population allemande. Sa popularité est telle que le monde entier veut savoir qui a tué le plus célèbre des pilotes de chasse. Sa mort est revendiquée par quelques aviateurs et fantassins, mais les circonstances restent mystérieuses.

Personne ne peut affirmer avec certitude qui, parmi ces hommes, a porté le coup fatal : **Arthur Roy Brown**, commandant le groupe canadien engagé, les australiens **Cédric Popkin** ou, un kilomètre plus loin, **Robert Buie** et **William Evans**, postés à flanc de colline.

L'armée britannique attribue très rapidement la victoire à **Roy Brown** du 209ème escadron de la Royal Air Force malgré les conclusions du rapport établi par le **Major David Blake**, officier chargé de l'enquête, qui suggérait, après examen des blessures constatées lors de deux autopsies, que **Von Richthofen** avait été tué par une batterie antiaérienne.

Créditer cette victoire au pilote canadien n'est pas pour déplaire aux britanniques, vu les pertes que leur a infligées le Baron rouge. Le blason de la Royal Air Force (*) est ainsi redoré et le moral des pilotes regonflé au moment où reprend la guerre de mouvement.

Mais cette version est aussitôt contestée par les artilleurs australiens car, en poursuivant **Wilfred May** à très basse altitude et par delà la ligne de front, **Von Richthofen** a essuyé plusieurs tirs venant du sol. D'après des analyses balistiques menées récemment, recoupées avec des courriers et des documents de l'époque, le Baron rouge aurait été abattu par une mitrailleuse de batterie antiaérienne avant son atterrissage.

La balle est entrée sur le côté droit pour ressortir sous le sein gauche. L'avion de **Roy Brown** étant trop proche, et surtout à l'arrière et au-dessus, sa position est incompatible avec la trajectoire du tir fatal.

(*) Le 1er avril 1918 : Naissance d'une « grande dame ». Le Royal Flying Corps et le Royal Naval Air Service britanniques fusionnent pour donner naissance à une branche autonome des forces armées britanniques : la Royal Air Force (RAF).

S'agissant des batteries au sol, en éliminant celles ayant tiré de face, il ne reste que les vieilles, mais efficaces, mitrailleuses de **Popkin** et **Evans**, jeunes soldats australiens qui firent feu sur l'allemand. Dans le cas de **Popkin**, la dernière tentative, lors du second passage du Triplan rouge, à 60 mètres de la cible et sur la droite, pourrait bien avoir été la bonne.

Dans les années 1920, lorsque le mythe d'une **Allemagne** injustement vaincue sera à son apogée, plusieurs articles de presse reprendront l'idée selon laquelle **Von Richthofen** s'est posé indemne avant d'être sauvagement lynché.

Hermann Göring, as aux 22 victoires homologuées, succéda en 1918 à **Von Richthofen** à la tête des escadrilles. Le fondateur de la Luftwaffe, composante aérienne de la Wehrmacht pendant la 2ème guerre mondiale, et de la Gestapo, de sinistre mémoire, lança plus tard une enquête « planétaire » afin de connaître les circonstances exactes de la mort du Baron rouge.

À l'issue de son enquête, il déclara que « *en s'aventurant au dessus des lignes ennemies selon une trajectoire prévisible, en rase-mottes et sans appui aérien, il avait violé les règles qu'il avait toujours appliquées* ».

Il reste une dernière interprétation des faits. Cet entêtement à poursuivre sa cible dans de telles conditions pourrait être liée à la blessure qu'il avait reçue à la tête le 6 juillet 1917.

En analysant son dossier médical en 2004, des neuropsychologues américains ont découvert que le Baron rouge présentait tous les symptômes d'un traumatisme crânien : versatilité, désinhibition, difficultés à s'adapter à des changements de situation.

Manfred Von Richthofen aurait ainsi été la 81ème victime du Baron rouge.

Le Baron rouge a-t-il été vaincu en duel aérien chevaleresque ?

Touché ignominieusement du sol ?

Ou victime d'un crime de guerre ?

Le doute planera donc toujours car la polémique ne s'est jamais éteinte et chacun a voulu s'approprier la mort du héros.

La vérité historique n'a plus, aujourd'hui, vraiment d'importance aux regards des enjeux de gloire et de la beauté du récit.

Funérailles à la fois simples et grandioses :
officiers et soldats en grand uniforme, salves et couronnes mortuaires
« À notre valeureux et courageux ennemi... ».

Le 22 avril 1918, **Von Richthofen** est enterré avec les honneurs militaires au cimetière de **Bertangles**, près d'**Amiens**, par le 3ème escadron australien, dont six officiers portent le cercueil. Puis une garde d'honneur de 14 fusiliers tire une salve avant que retentisse la sonnerie aux morts.

En 1919, son cercueil est transféré au cimetière allemand de **Fricourt** dans la **Somme** et enfin au cimetière de **Berlin** en 1925. Au printemps 1975, l'autorisation de l'**Allemagne de l'Est** est donnée pour le transfert de sa sépulture.

Von Richthofen est enterré, définitivement cette fois, à **Wiesbaden**, dans le caveau familial, auprès de sa mère et de sa grand-mère.

Le Baron rouge aura donc eu quatre enterrements. Encore un record...

Christian Limongi
Vice-président

NOUVELLES NOMINATIONS DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Décret du 2 mai 2017

Au grade de Chevalier

M. Yvan Desquines
Promotion du ministère de la Défense

Décret du 6 novembre 2017

Au grade d'Officier

Lieutenant-colonel Emmanuel Regnault
Promotion de l'armée de terre

Au grade de Chevalier

M. Philippe Andral
Promotion de l'armée de terre

Lieutenant-colonel Thomas de Riols de Fonclare
Promotion de l'armée de terre

M. Eric Armengou
Promotion de l'armée de l'air

Décret du 18 novembre 2017

Au grade de Chevalier

Mme Hanane GUEGAN
Promotion de la Cohésion des territoires

Nous leur exprimons nos plus vives félicitations pour cette décoration qui récompense leurs mérites distingués et rend hommage à leurs parcours.

VIE DE LA SECTION

DISTINCTION
Élévation à la dignité de Grand-croix dans l'Ordre national du Mérite

Le général Noël Chazarain

Par décret du 26 avril 2017, le Général de corps d'armée **Noël Chazarain** a été élevé à la dignité de Grand-croix dans l'Ordre national du Mérite.

Noël Chazarain fut notamment, dans l'exercice de ses fonctions, président de l'Union Nationale des Parachutistes, commandant de la 11ème Division Parachutiste et commandant des Forces Françaises en **Allemagne**.

Cette prestigieuse décoration lui a été remise le 26 novembre 2017 à **Montauban**, par son camarade de promotion de **Saint-Cyr**, le Général de corps d'armée **François Cann**, devant le front des troupes lors de la **Saint-Michel** au 17ème Régiment du Génie Parachutiste.

Les membres du Comité de section lui expriment leurs plus vives félicitations pour cette exceptionnelle distinction.

Christian Limongi
Vice-président

Les généraux Cann et Chazarain

IN MEMORIAM

MADEMOISELLE GINETTE SAGE
Décédée le 24 décembre 2017

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès, à l'âge de 93 ans, de mademoiselle **Ginette Sage**, adhérente à notre association et membre de notre Comité de section pendant de nombreuses années. Ses obsèques ont eu lieu le 30 décembre 2017 en l'église Notre Dame de la Paix à **Montauban**.

L'ANMONM 82 était représentée par notre secrétaire **Huguette Montagnac**, accompagnée de notre compagnon **Christian Viatge,** ainsi que de notre porte-drapeau **André Sergues**.

Lors de la cérémonie religieuse, **Huguette Montagnac** a lu une lettre, rédigée par notre vice-président **James Simon**, et adressée à **Ginette Sage**. Cette lettre rappelle que Ginette a été reçue dans notre Ordre en 1976. Tout d'abord adhérente à la section de **Paris**, elle rejoint **Montauban** en 1980 et participe, en qualité de trésorière, à la création de la section du **Tarn-et-Garonne** sous la présidence de **Me Berchaud**.

Ginette Sage est restée membre assidu du Comité pendant 37 années. Elle s'est investie avec un dévouement sans faille auprès de nos compagnons âgés et malades, leur rendant visite ou leur téléphonant longuement. Gentillesse, empathie, altruisme la caractérisaient. En 2015, alors âgée de 91 ans et se déplaçant difficilement, elle quitte le Comité, mais reste membre de l'association.

Elle a toujours honoré cette médaille bleue très chère à son cœur, dans sa façon d'être et de faire, fidèle aux trois règles de l'association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite : honneur, solidarité mémoire.

Enfin, **Huguette Montagnac** a témoigné de notre tristesse et vivement remercié **Ginette** pour son long engagement au sein de notre association.

NDLR : *« **Ginette Sage** m'avait contacté quelques jours avant sa disparition pour me faire part de son intérêt pour notre bulletin de liaison qu'elle avait beaucoup de plaisir à lire dans son intégralité ».*

Christian Limongi
Vice-président

MOMENT DE DÉTENTE

Mots croisés : Thème Victor Hugo

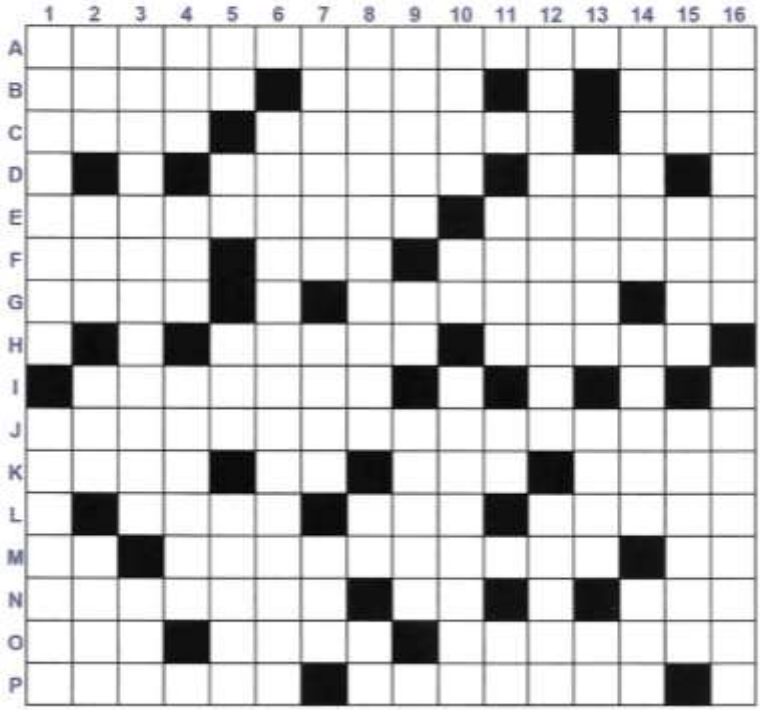

Horizontalement

A. **Roman qui évoque le Moyen âge** - B. On lui doit la musique d'Orphée. Comme ci -dessus. Est rebelle au peigne - C. Fut dans l'opposition. **Sauvée par Jean Valjean**. Se plante en plein parcours. - D. Réserves d'essences. A qui on a cloué le bec. - E. Mettra en réserve. **Interpréta Marion Delorme**. - F. Fut surnommé le *Hittite*. **Celui d'être grand-père est ici renversé**. Très proche. - G. Héraclès la ravit. **Personnage qui lui inspira un drame**. Von Richthofen en fût un. - H. Allure de chameau. Précaution d'usage. - I Voyage au long cours. - J. **Recueil de poésies lyriques publié en 1831**. - K. Liste des collaborateurs. Entre le pot et le feu. Dans l'entourage d'une geisha. Ouvrage suspendu. - L. Etude chiffrée. Infaillible, surtout après coup. Poète guinéen. - M. Symbole du chlore. **« Livre inutile de pure poésie » annonce la préface de ce recueil**. Chaussée à la carte. - N. Y courir, c'est ennuyant. Vers latin. Nettoyage de la ville. - O. Protection de seigneur. Division de livre. **Son double poétique**. - P. **Accompagnent les Ombres dans un recueil de poésies**. **Drame à l'origine d'une bataille littéraire entre les classiques et les romantiques.**

Verticalement

1. **Brillant illustrateur de sa poésie. Son épouse** - 2. Affirmation. Connaît bien son boulot. Rien qu'une larme. Resserra les liens. 3. **Il évoque ceux de la mer dans un roman de 1866**. Première partie d'un drame en vers. - 4. **Fait comme l'Homme de son roman**. Pousse son cri. Moque toi - 5. Entrée d'école. Symbole d'une ancienne unité thermique. Sa tête ne plaît pas à tous. Sarment courbé - 6. **« Mémoires d'une âme » dédiée à sa fille Léopoldine morte noyée**. - 7. Rendre un culte. Dernier de sa classe. Pour ne pas trop en dire . - 8. **Roman historique et social.** Symbole de l'étain. Appel guère civil - 9. Enleva le haut. Chef d'œuvre. Fut incertain - 10. Financements de partis. Au bord de la crise. Chien à poil ras. - 11. Patron à Venise. Arturo de Brecht. Héroïne phonétique. - 12. Recommandât vivement. Pays d'Afrique. - 13. Rendit attrayant. **Ses premières œuvres**. - 14. Récalcitrante. Eus de l'affection. Il est sensible aux risées. - 15. Ebène verte. Organisai autour d'une idée. Traitai chimiquement - 16. **Leur légende constitue une vaste peinture de la lutte du bien et du mal. Son lieu de naissance.**

(En gras ce qui concerne le thème : Victor Hugo)

Connaissez-vous Paris ?

Quelques questions soumises à la sagacité de nos compagnons

1. Quel est l'illustre philosophe dont le crâne se trouve dans un musée parisien et le corps dans une église ?

2. Qui était le père Lachaise ?

3. Combien y-a-t'il d'arcs de triomphe à Paris ?

4. Quel roi fit de Paris la capitale de la France ?

5. Quel est l'hôtel dont Murat fit don à l'Empereur lorsqu'il devint roi de Naples ?

6. Quel est le pont dont la première pierre a été posée par un souverain étranger ?

7. Quel est le plus vieux pont de Paris ?

8. Qui était Brançion qui a donné son nom à une rue et à une porte de Paris ?

9. Qui eurent les premiers les honneurs du Panthéon ?

10. Quel homme célèbre a été enterré à Paris dans de la terre américaine ?

Solutions page 38

VOYAGE AUTOMNAL INTER-ASSOCIATIONS À LECTOURE (GERS)

Le 19 septembre 2017, les associations patriotiques (SMLH, ANMONM, ANOCR et AOR) du **Tarn-et-Garonne** se retrouvaient de bonne heure sur le parking d'Eurythmie à **Montauban** pour la sortie annuelle automnale à **Lectoure**, antique cité du **Gers** perchée sur son promontoire en calcaire.

Organisée par le président de la SMLH, le **Lieutenant-colonel (er) Philippe Bon**, cette escapade en terre gasconne a réuni 61 personnes à bord d'un luxueux bus pour un trajet d'environ deux heures. Après avoir souhaité la bienvenue à tout le monde et pendant le trajet, **Philippe Bon** donnait quelques explications et faisait un rapide rappel historique de cette belle ville de **Lectoure** ainsi qu'un rapide résumé de la vie du **Maréchal Lannes**, duc de **Montebello**.

Le regroupement des associations pour ce type de manifestation permet d'illustrer parfaitement l'esprit de solidarité et de coopération qui existe entre leurs membres.

Intérieur de la cathédrale Saint-Gervais

Cette journée débuta par la visite du **Lectoure** historique. La vieille ville de **Lectoure** regorge de trésors qui témoignent de son glorieux passé.

Deux groupes se sont formés pour parcourir les ruelles pittoresques sur les traces de nos ancêtres, des remparts à la **cathédrale Saint-Gervais** en passant par l'ancien château des comtes d'**Armagnac**, à la **fontaine Diane** ou à la **tannerie Royale**.

Cette ville est connue pour avoir été le lieu de naissance du **Maréchal Lannes**, un des plus célèbres maréchaux du 1er Empire, remarqué par **Napoléon 1er** en **Italie**.

La visite dura plus de deux heures avec les commentaires éclairés des deux guides de l'office du tourisme. Cette cité est riche de vestiges archéologiques.

Transportés par les explications parfaitement illustrées et intéressantes, les participants furent invités par un commerçant local à déguster des produits du terroir.

Chacun put ainsi goûter le succulent **Floc de Gascogne** agrémenté de pâté de volaille et de foie gras. C'est ainsi que certains se sont allégés de quelques euros pour rapporter dans leur « garnison » quelques unes de ces spécialités du coin.

Dégustation des produits du terroir

Le moment du repas

Vers 12h00, les participants quittèrent le magasin pour rejoindre l'excellent restaurant « le Bastard ». Par petites tables, ils savourèrent un excellent repas accompagné d'un bon vin du *« domaine de* ***Tastet*** ».

À l'issue de ce bon repas les voyageurs reprirent le programme de la visite. En effet était prévu la visite du musée archéologique et des trois salles.

Installé dans le cadre remarquable des caves voûtées de l'Hôtel de ville, le musée lapidaire présente des vestiges gallo-romains ainsi **qu'une collection d'autels tauroboliques unique en Europe.**

Enfin, au rez-de-chaussée, la salle du souvenir du Maréchal Lannes retrace la vie du maréchal d'empire natif de **Lectoure**. Une deuxième salle est dédiée à l'**amiral Boué de Lapeyre** et une troisième salle à la pharmacie du XIX^{ème} siècle.

La pharmacie

Puis, il fut proposé à l'assistance d'aller « *chiner* » dans le village des brocanteurs. Le château des comtes d'**Armagnac** accueille le dit « Village des brocs » où il était possible de trouver des tas d'objets de décorations, des antiquités et d'autres objets insolites. Il accueille également dans ses superbes caves des peintres et sculpteurs. La visite du château du XIII^{ème} siècle est une attraction incontournable à **Lectoure**.

Enfin, des images plein la tête, les participants retrouvaient le bus pour rejoindre le domaine d'**Arton**, point final de cette journée dense.

Situé sur le plateau de **Lectoure**, ce domaine de 30 hectares nous a accueillis. Un guide œnologue a présenté à travers cette visite commentée du vignoble et des chais, une palette de cépages autochtones qu'il a été possible de déguster et d'acheter.

Au domaine d'Arton

Après ce périple, les participants ont repris le bus direction **Montauban** vers 19h30. Ils se sont donc promis de se retrouver l'année prochaine pour une nouvelle sortie sympathique. L'organisation sera confiée à l'une des trois autres associations.

Erick Lebrun

NOUVELLES ADHÉSIONS

Mme Simone Boyer
Mme Hanane Guegan
M. le Colonel Bernard Bon
M. Yvan Desquines

DÉMISSION

M. Sébastien Vergé

DÉCÉS

M. Mohamed Bondouara
Mme Ginette Sage
M. Jean-Claude Delmas

Le président et le comité de section ont présenté leurs condoléances aux familles ainsi qu'à leurs proches.

* * *

ANNIVERSAIRE

Dans notre bulletin de liaison d'avril 2017, nous souhaitions à notre doyenne **Renée Pessouyre** un joyeux anniversaire pour ses 99 ans, avec pour objectif de souffler en 2018 les bougies de son centenaire.

L'objectif est atteint en février 2018, et **Renée** est centenaire. Notre respect est sans limite pour cette forte nature, née à Dieupentale, qui a su traverser le temps et les épreuves de la vie avec courage, et en traçant un remarquable parcours.

Nous vous souhaitons un très bon anniversaire **Renée** !

COQUE DES ROIS À MONTECH

13 janvier 2018

La traditionnelle Coque des Rois des associations SMLH, AOR, ANOCR et ANMONM (sections de **Tarn-et-Garonne**) s 'est tenue à la salle **Laurier** à **Montech** le 13 janvier 2018.

Le Colonel Hubert Laudier
Président de l'ANOCR 82

Cette année, l'organisation revenait à l'ANOCR 82, entourée des efforts de toute l'équipe des « petites mains » et des « gros bras » qui ont préparé la salle au matin du 13 janvier, autour d'un casse-croûte « colonial ».

Toutes les expressions entre guillemets vous l'aurez reconnu sans difficulté, sont du président de l'AOR, le **colonel. Bernard Wierzbinski**, maître d'œuvre des manœuvres préparatoires.

Nous étions 150 autour du **colonel. Hubert Laudier**, président de l'ANOCR 82 qui a salué dans son discours de vœux de bonne année, très apprécié, la présence de **madame Céline Platel**, sous-préfète de **Castelsarrasin** entourée de madame la députée **Valérie Rabault**, de madame la maire de **Montauban** et Conseillère départementale **Brigitte Barèges**, de monsieur le maire de **Montech Jacques Moignard** et du président de l'Association des Maires de **Tarn-et-Garonne Francis Labruyère**.

Etaient également présents le **colonel Hervé Pilette**, Délégué Militaire Départemental, le **Lieutenant-colonel Jean-Claude Baurens**, Président de ANMONM 32 du **Gers** et de nombreux présidents d'associations amis.

Les tables, magnifiquement décorées des créations de **Chantal Cojan**, ont accueilli, comme d'habitude, galettes, coques et clémentines traditionnelles, ainsi que les boissons nécessaires à leur digestion.

La salle Laurier de Montech bien remplie

L'ambiance fut fort chaleureuse et les discussions amicales allèrent bon train, avant le début de la manifestation, pendant et après. Et chacun et chacune de se souhaiter la santé pour se revoir en forme l'année prochaine.

Jean-Marc Detailleur
Président

MOMENT DE DÉTENTE
Solutions

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
A	N	O	T	R	E	D	A	M	E	D	E	P	A	R	I	S
B	A	U	R	I	C	■	D	I	T	O	■	R	■	E	P	I
C	N	I	A	T	■	C	O	S	E	T	T	E	■	T	E	E
D	T	■	V	■	F	O	R	E	T	S	■	C	O	I	■	C
E	E	P	A	R	G	N	E	R	A	■	D	O	R	V	A	L
F	U	R	I	E	■	T	R	A	■	C	O	N	N	E	X	E
G	I	O	L	E	■	E	■	B	O	R	G	I	A	■	A	S
H	L	■	L	■	A	M	B	L	E	■	E	S	S	A	I	■
I	■	P	E	R	I	P	L	E	■	L	■	A	■	I	■	B
J	F	E	U	I	L	L	E	S	D	A	U	T	O	M	N	E
K	O	U	R	S	■	A	U	■	O	B	I	■	D	A	I	S
L	U	■	S	T	A	T	■	S	U	R	■	K	E	I	T	A
M	C	L	■	O	R	I	E	N	T	A	L	E	S	■	R	N
N	H	A	R	I	C	O	T	■	A	D	■	N	■	S	A	C
O	E	C	U	■	O	N	C	E	■	O	L	Y	M	P	I	O
P	R	A	Y	O	N	S	■	H	E	R	N	A	N	I	■	N

1 Le crâne de **Descartes** se trouve au Muséum d'Histoire Naturelle ; son corps repose à Saint-Germain des Prés.

2 **Le confesseur de Louis XIV**. Il avait un appartement dans la maison des Jésuites située sur l'emplacement actuel du cimetière.

3 Il y a **quatre** arcs de triomphe à Paris : la porte Saint-Denis (pour commémorer les victoires de Louis XIV en Hollande), la porte Saint-Martin (1674, victoires de Turenne et de Condé), l'arc de l'Etoile (dit d'Austerlitz) et celui du Carrousel (dit de Marengo).

4 C'est en 508 que **Clovis** fixa le siège du royaume à Paris.

5 **L'Elysée** fut acquis par Murat en 1805. Celui-ci en fit don à l'empereur lorsqu'il devint roi de Naples en 1808.

6 La première pierre du pont Alexandre III fut posée par **Nicolas II** en 1896.

7 Le plus vieux pont de Paris est le **Pont Neuf**. La première pierre fut posée par Henri III en 1578, mais il ne fut terminé que sous Henri IV.

8 Brancion était un **officier français** qui fut tué lors de l'attaque du bastion de Malakoff en 1855, pendant la guerre de Crimée.

9 **Mirabeau** (retiré en 1793), **Voltaire**, **Le Peletier de Saint-Fargeau** et **Marat** (tous deux retirés en 1794), **Rousseau**.

10 **La Fayette** a été enterré, dans de la terre américaine, au cimetière de **Picpus**.

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES

NORD
MIDI-PYRÉNÉES

Les Monumentalistes

5, place Occitane
82100 CASTELSARRASIN
05 63 32 36 89

2bis, rue de la Fraternité
82100 CASTELSARRASIN
05 63 04 05 28

46, avenue du Chasselas
82200 MOISSAC
05 63 39 06 85

5, avenue Albert Soubies
82500 Beaumont de Lomagne
05 63 29 09 69

21, place Sylvain Dumon
82400 VALENCE D'AGEN
05 63 29 09 69

FABRICE BELY

POMPES FUNÈBRES
& MARBRERIE

bely.f@wanadoo.fr

www.bely-funeraire.com

Euro 82 Print

Imprimerie offset & numérique

MONTECH - 05 63 27 56 34

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS 2018

20 juin : Remise du Prix du Comportement citoyen à la préfecture de Montauban.

Octobre : Prochain bulletin de liaison